Le Conseil des ministres s'est tenu ce mercredi 29 mars 2023 au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, le Président de la République a adressé ses chaleureuses félicitations aux « LIONS » du football, pour leur brillante qualification à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 en Côte d'Ivoire.

Abordant l'accélération de l'exécution des projets d'électrification rurale, le Chef de l'Etat a rappelé au Gouvernement la priorité qu'il accorde à l'accès universel à l'électricité.

A cet effet, le Président de la République a demandé au Ministre du Pétrole et des Energies, d'accélérer, avec le concours de toutes les entités publiques, la mise en œuvre du Programme d'Urgence d'Electrification rurale dans une dynamique d'amélioration du taux d'accès à l'électricité avec le raccordement prochain de plusieurs localités du pays.

En outre, le Chef de l'Etat a indiqué, la nécessité d'évaluer les concessions d'électrification rurale ainsi que les actions de l'Agence Sénégalaise d'électrification rurale (ASER) dans une optique d'optimisation des interventions publiques en matière d'accès universel à l'électricité.

Dans cette perspective, le Président de la République a demandé au Ministre du Pétrole et des Energies de faire un compte rendu mensuel en Conseil des Ministres, de l'état d'exécution des projets d'électrification au regard des priorités définies et de l'objectif national d'électrification rurale à l'horizon 2025.

Poursuivant sa communication sur la relance et le développement durable de l'aquaculture, le Chef de l'Etat a salué les efforts notables consentis par l'Agence nationale de l'Aquaculture (ANA) pour assurer l'aménagement des périmètres aquacoles et la mobilisation des acteurs, notamment les jeunes, autour de la gestion des sites agréés et du renforcement de la production d'intrants et de produits halieutiques.

Dans cet élan, le Président de la République a demandé, aux Ministres en charge des Pêches et du Budget, de prendre les mesures nécessaires pour accroître les ressources allouées au Programme national de développement de l'Aquaculture.

A cet égard, le Chef de l'Etat a souligné que l'Aquaculture doit contribuer, de façon significative, à l'atteinte de nos objectifs en matière de souveraineté alimentaire, de création d'emplois et de promotion de l'entreprenariat.

A cet effet, le Président de la République a invité le Ministre des Pêches à accentuer la montée en puissance du sous-secteur de l'Aquaculture en veillant, notamment, à :

- 1. la normalisation des aménagements, des zones de production et de la gestion des sites aquacoles ;
- 2. l'accroissement des productions, la maitrise des statistiques, des circuits de commercialisation des intrants et produits aquacoles de qualité ;
- 3. l'adoption, avant fin juin 2023, d'une nouvelle Stratégie nationale de Développement durable de l'Aquaculture, dans un esprit d'intensification et de valorisation de la production à travers le renforcement du Partenariat Public-Privé.

Abordant le suivi des reformes de l'environnement des affaires et du développement du secteur privé, le Chef de l'Etat a rappelé l'importance accordée à l'amélioration de l'environnement des affaires et au développement du secteur privé national.

Dès lors, le Président de la République a demandé au Premier Ministre d'accentuer les efforts de suivi de la mise en œuvre du Programme de Réformes de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité (PREAC), dont le monitoring est effectif au niveau de APIX SA, afin d'accélérer la réalisation des actions et réformes attendue des ministères.

Le Président de la République a également demandé au Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération de finaliser, sous la supervision du Premier Ministre, le projet de Stratégie nationale de Développement du Secteur privé en adéquation avec l'émergence de l'économie pétrolière et gazière et en cohérence avec la Stratégie nationale d'industrialisation.

Le Chef de l'Etat a informé le Conseil de l'audience prochaine qu'il accordera, courant avril 2023, aux dirigeants des organisations patronales en vue de consolider le dialogue permanent entre l'Etat et le Secteur privé.

Revenant sur la Conférence des Nations unies sur l'Eau, le Chef de l'Etat a salué la brillante participation du Sénégal à cet évènement majeur qui s'est déroulé, du 22 au 24 mars 2023 à New York.

Le Président de la République a ainsi félicité le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement Serigne Mbaye Thiam et l'ensemble de la délégation sénégalaise pour le leadership de notre pays sur la thématique de l'Eau, objet de cette importante rencontre internationale, qui fait suite à la tenue, l'année dernière à Dakar, du 9ème Forum Mondial de l'Eau.

S'agissant du climat social, de la gestion et du suivi des affaires intérieures, le Chef de l'Etat est revenu sur les sujets suivants :

- l'éducation religieuse au Sénégal et le suivi du programme d'assistance aux daaras : en demandant au Ministre de l'Education nationale, dans le cadre de la réforme des programmes scolaires en cours, d'engager des concertations spécifiques avec toutes les parties prenantes, en vue de l'évaluation et du renforcement de l'éducation religieuse dans le système éducatif. Le Président de la République a signalé, par ailleurs, l'urgence de finaliser, en avril 2023, le recensement des daaras :
- la préparation de la célébration de la fête du travail : en demandant au Premier Ministre, de réunir les ministres et acteurs publics concernés, en vue de l'examen de l'état de prise en charge des doléances sectorielles des centrales syndicales.

Dans sa communication, le Premier Ministre est revenu sur le suivi de la coordination de l'activité gouvernementale en évoquant :

les travaux du groupe de travail sur la croissance économique ; la réunion interministérielle sur les Zones économiques spéciales ; la réunion interministérielle sur le secteur de l'énergie ; la réunion ministérielle sur la régulation et le contrôle des points de vente de carburant ;

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur les préparatifs du pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam ;

le Ministre de l'Agriculture, de l'Equipement rural et de la Souveraineté alimentaire a fait une communication sur la préparation de la campagne agricole 2023-2024, le suivi de la campagne commercialisation de l'arachide 2022/2023 et des exportations de produits horticoles; le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur le lancement officiel du premier appel à projets en Partenariat Public Privé (PPP) des collectivités territoriales;

le Ministre de le Culture et du patrimoine historique classé a fait une communication sur la mise en œuvre de la Rémunération pour Copie privée;

le Ministre de la Communication et de l'Economie numérique a fait une communication sur le projet « Smart Sénégal ».

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Autorité de Régulation de la Commande publique ;
- le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation du Programme national de développement des Agropoles ;
- le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation de l'Agence sénégalaise d'études spatiales ;
- le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation de fonctionnement du Haut Conseil Présidentiel pour l'Industrialisation ;
- le projet de décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale;
- le projet de décret relatif au Programme national de Bourses de Sécurité familiale;
- le projet de décret instituant un régime de couverture non-contributif pour les ménages bénéficiaires du Programme national de Bourses de Sécurité familiale et les titulaires de la Carte d'Égalité des Chances;
- le projet de décret fixant les conditions et modalités d'exercice des activités des segments intermédiaire et aval du secteur gazier;
- le projet de décret fixant les conditions de raccordement au système gazier et les conditions d'accès des tiers aux infrastructures de transformation, transport et stockage;
- le projet de décret fixant les modalités de détermination, de révision et de suivi de la mise en œuvre des tarifs d'utilisation des infrastructures gaziers et du prix de cession du gaz naturel provenant de la production locale ;
- le projet de décret portant érection de la Pharmacie nationale d'Approvisionnement en

Etablissement public à caractère industriel et commercial.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre de la Présidence de la République :

• Monsieur Maram KAIRE, Astronome, Expert en Ingénierie Systèmes et Réseaux, est nommé Directeur général de l'Agence sénégalaise d'études spatiales ;

Au titre du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur :

Monsieur Cheikh Abdou NDIAYE, Titulaire d'un Master II en ingénierie financière, précédemment Chef de la Cellule administrative et financière de la Délégation générale au Pèlerinage, est nommé Secrétaire Permanent de la Délégation générale au Pèlerinage aux Lieux Saints de L'Islam, en remplacement de l'Ambassadeur Pape Ousmane SEYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Au titre du Ministère des Finances et du Budget :

- Monsieur Adama Mamadou SALL, Inspecteur principal des Impôts et des Domaines, est nommé Inspecteur des Finances ;
- Monsieur Makhaly FAYE, Inspecteur principal des Impôts et des Domaines, est nommé Inspecteur des Finances;
- Monsieur Mamadou NDIAYE, Inspecteur principal des Impôts et des Domaines, est nommé Inspecteur des Finances ;
- Madame Absa Clédor NDIAYE, inspecteur principal des Impôts et des Domaines, est nommée Inspecteur des Finances ;
- Monsieur Samba KANTE, agro-machiniste, Titulaire d'un MBA international, est nommé Président du Conseil d'Administration de La Banque Agricole, en remplacement de Monsieur Bassirou FATY, appelé à d'autres fonctions.
- Madame Yama KOUYATE, Inspecteur principal des impôts et des domaines, précédemment Directeur des Systèmes d'information à la Direction générale des Impôts et des Domaines, est nommé Directeur du Recouvrement, en remplacement de Monsieur Adama Mamadou SALL, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Assane DIOUF, Inspecteur principal des Impôts et des Domaines, précédemment Chef de division à la Direction des grandes entreprises de la Direction générale des Impôts et des Domaines, est nommé Directeur des Systèmes d'Information, en remplacement de madame Yama KOUYATE, appelée à d'autres fonctions ;
- Monsieur Amath AW, Inspecteur principal du Trésor, précédemment Payeur de l'Ambassade du Sénégal en France et de la Délégation permanente du Sénégal auprès de l'UNESCO, est nommé Trésorier Payeur pour l'Étranger, à la Direction générale de la

Comptabilité publique et du Trésor, en remplacement de Monsieur Alassane DIA, appelé à d'autres fonctions.

Au titre du Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement rural et de la Souveraineté alimentaire :

- Monsieur Bassirou FATY, Expert Financier, est nommé Président du Conseil de surveillance de l'Agence nationale d'Insertion et de Développement agricole (ANIDA), en remplacement de Monsieur Djibril DIOP, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Amadou Hamath TOURE, titulaire d'un Master en Administration des affaires, est nommé Directeur général de l'Agence nationale d'Insertion et de Développement agricole (ANIDA), en remplacement de Monsieur Elhadji Malick SARR, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Docteur Moctar NDIAYE, Enseignant chercheur, agroéconomiste, précédemment Conseiller Technique au Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Equipement rural et de la Souveraineté alimentaire, est nommé Directeur de l'Agriculture, en remplacement de Monsieur Oumar SANE, appelé à d'autres fonctions;
- Monsieur Oumar SANE, Ingénieur agronome, précédemment Directeur de l'Agriculture, est nommé Directeur de la Modernisation de l'Equipement rural, en remplacement de Monsieur Samba KANTE.

Au titre du Ministère de la Santé et de l'Action sociale :

 Madame Paulette Suzanne NDIAYE, Médecin-Spécialiste de Santé publique, précédemment Chef de la Division du Système d'Information sanitaire et sociale à la Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques, est nommée Directeur des Etablissements privés de Santé, en remplacement de Docteur Henriette Cécile DIOP, appelée à d'autres fonctions.

Au titre du Ministère de l'Intérieur :

Monsieur El Hadji Malick Sémou DIOUF, Administrateur civil, précédemment Adjoint au gouverneur de la Région de Fatick chargé des affaires administratives, est nommé Adjoint au gouverneur de la Région de Kaolack chargé des affaires administratives, en remplacement de Monsieur Sidy Sarr DIEYE, appelé à d'autres fonctions;

Monsieur Abdou DIOP, Administrateur civil, précédemment Adjoint au gouverneur de la Région de Fatick chargé du développement, est nommé Adjoint au gouverneur de la Région de Fatick chargé des affaires administratives, en remplacement de Monsieur El Hadji Malick Sémou DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Khadim HANN, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Ranérou, est nommé Préfet du Département de Mbacké, en remplacement de Monsieur Amadoune DIOP, appelé à d'autres fonctions;

Monsieur Amadoune DIOP, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Mbacké, est nommé Préfet du Département de Gossas, en remplacement de Monsieur Mbaye DIONE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Sidy Sarr DIEYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au gouverneur chargé des affaires administratives de la région de Kaolack, est nommé Préfet du Département de Ranérou, en remplacement de Monsieur Khadim HANN, appelé à d'autres fonctions ;

Madame Néné DIOMBANA, Inspectrice de l'Animation de développement, précédemment Adjoint au sous -préfet de l'Arrondissement de Mbane est nommée Adjoint au préfet du Département de Matam, en remplacement de Monsieur Al Hassane TIMBO, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Papa Abdoulaye MBAYE, Secrétaire d'administration, précédemment Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement des Almadies, est nommé Adjoint au préfet du Département de Kédougou, en remplacement de Monsieur Pape Mar FAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Djibril NGOM, Agent Technique de Génie Rurale, précédemment Adjoint au souspréfet de l'Arrondissement de Ngoye, est nommé Adjoint au préfet du Département de Oussouye, en remplacement de Monsieur Bernard SARR, appelé à d'autres fonctions,

Madame Kadidiatou Yoba BALDE, PCEM, est nommée Adjoint au préfet du Département de Kébémer, en remplacement de Monsieur Souleymane TOURE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mamadou FAYE, PCEM, est nommé Adjoint au préfet du Département de Bambey, en remplacement de Madame Nafissatou SEYDI, appelée à d'autres fonctions ;

Monsieur Thierno Hamidou SOW, PCEM, est nommé Adjoint au préfet du Département de Goudiry, en remplacement de Monsieur Abdou Khadre CISSOKHO, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Sekhou SEYDI, PCEM, est nommé Adjoint au préfet du Département de Louga, en remplacement de Monsieur Abdou Aziz FALL, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Amadou SOW, PCEM, est nommé Adjoint au préfet du Département de Mbacké, en remplacement de Monsieur Youssoupha GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ndiack SARR, Instituteur, précédemment Souspréfet de l'Arrondissement de Pakour, Département de Vélingara, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Ndindy, Département de Diourbel, en remplacement de Monsieur Demba GUEYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Ibrahima NDIAYE, Secrétaire d'administration, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Sindia, Département de Mbour, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Grand Dakar, Département de Dakar en remplacement de Monsieur Modou Mbacké FALL, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite

Monsieur Ousmane MBODJI, Médiateur pédagogique, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Baba garage, Département de Bambey, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Thiaroye, Département de Pikine, en remplacement de Monsieur Marcel Mbaye THIAW, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Matar SARR, Secrétaire d'Administration, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Yang yang, Département de Linguère, est nommé Sous-préfet de

l'Arrondissement de Mbadakhoune, Département de Kaolack, en remplacement de Monsieur Alé Dieye DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Richard Biram FAYE, Secrétaire d'Administration, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Dar Salam, Département de Salémata, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Sesséne, Département de Mbour, poste vacant ;

Monsieur Ibrahima DIOUF, Secrétaire d'Administration, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Tenghory Département de Bignona, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Diamniadio, Département de Rufisque, en remplacement de Monsieur Omar DIA, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Omar DIA, Secrétaire d'Administration, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Diamniadio, Département de Rufisque, est nommée Sous-préfet de l'Arrondissement de Sindia, Département de Mbour, en remplacement de Monsieur Ibrahima NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Moussa Clédor NDIAYE, Secrétaire d'Administration, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Boynguel Bamba, Département de Goudiry, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Baba garage, Département de Bambey, en remplacement de Monsieur Ousmane MBODJI, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur El Hadji Djiby BOCOUM, Secrétaire d'Administration, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Bonconto, Département de Vélingara, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Niakhar, Département de Fatick, en remplacement de Monsieur Lucien Ferdinand CHAMBAZ, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Abdou Aziz FALL, Instituteur, précédemment Adjoint au préfet du Département de Louga est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Djibabouya, Département de Sédhiou, en remplacement de Monsieur Ahmet SARR, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Bernard SARR, Animateur culturel, précédemment Adjoint au préfet du Département de Oussouye est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Sindian, Département de Bignona, en remplacement de Monsieur Mamadou DIOUF, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Souleymane TOURE, Agent Technique d'Agriculture, précédemment Adjoint au préfet du Département de Kébémer est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Bonconto, Département de Vélingara, en remplacement de Monsieur El Hadji Djiby BOCOM, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Abdou Khadre CISSOKHO, Instituteur, précédemment Adjoint au préfet du Département de Goudiry est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Yang yang, Département de Linguère en remplacement de Monsieur Matar SARR, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Youssoupha GUEYE, Agent Technique d'Elevage précédemment Adjoint au préfet du Département de Mbacké, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Pakour, Département de Vélingara en remplacement de Monsieur Ndiack SARR, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Saliou NDIAYE, Instituteur, précédemment Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Ida Mouride, Département de Koungueul, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Boghal, Département de Bounkiling en remplacement de Monsieur Aliou HAÏDARA, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Guiry Tall MBAYE, Instituteur, précédemment Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Ngothie, Département de Kaolack, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Thillé Boubacar, Département de Podor en remplacement de Monsieur Mohamet Al Amine FALL, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mamadou Amadou SOW, Instituteur, précédemment Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Sagna Département de Malem Hodar, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Kéniéba, Département de Bakel, en remplacement de Monsieur Gallo BADJI, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite;

Monsieur Abdoulaye DIOP, Instituteur, précédemment Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Thiès Nord, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Boynguel Bamba, Département de Goudiry, en remplacement de Monsieur Moussa Clédor NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ibrahima THIOBANE, Instituteur, précédemment Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Sabadola Département de Saraya, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Dar Salam, Département de Salémata, en remplacement de Monsieur Richard Biram FAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Amadou DEME, Instituteur, précédemment Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Boghal Département de Sédhiou, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Tenghory, Département de Bignona, en remplacement de Monsieur Ibrahima DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mamadou Lamine DABO, Instituteur, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Wouro sidy, Département de Matam, poste vacant ;

Monsieur Abdoulaye SONKO, Instituteur, , est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Ndiaye, Département de Dagana, en remplacement de Monsieur Mody KONE, admis à faire valoir des droits à une pension de retraite ;

Monsieur Kany Balla DOUMBOUYA, Instituteur, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Jaxaay, Département de Keur Massar, en remplacement de Monsieur Mamadou CISSE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite :

Monsieur Hamady TOURE, Instituteur, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Dagoudane, Département de Pikine, en remplacement de Monsieur Cheikh Ahmadou Bamba SECK, appelé à d'autres fonctions,

Monsieur Mouhamadou Mourtalla BOUSSO, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Bonconto, Département de Vélingara, en remplacement de Monsieur Oumar THIAM, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Fary NDAO, PCEM, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Gamadji Saré, Département de Podor, poste vacant ;

Monsieur Anabi Harouna TOS DIEDHIOIU, Instituteur, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Sabadola, Département de Saraya, en remplacement de Monsieur Ibrahima THIOBANE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur El Hadji Dame FALL, Instituteur, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Thiès Nord, Département de Thiès, en remplacement de Monsieur Abdoulaye DIOP, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Alpha Mayoro NDIAYE, Instituteur, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Ida Mouride, Département de Koungueul, en remplacement de Monsieur Saliou NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Boydo BA, Instituteur, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Ngothie Département de Kaolack, en remplacement de Monsieur Guiry Tall MBAYE, appelé à d'autres fonctions :

Monsieur Babacar SEYE, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Sagna Département de Malem Hodar, en remplacement de Monsieur Mamadou Amadou SOW, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Habib MBAYE, PCEM, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Mbane Département de Dagana, en remplacement de Madame Néné DIOMBANA, appelée à d'autres fonctions ;

Monsieur Ousseynou DIOP, Instituteur, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Ngoye Département de Bambey, en remplacement de Monsieur Djibril NGOM, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Madieye NDIAYE, Instituteur, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement des Almadies Département de Dakar, en remplacement de Monsieur Papa Abdoulaye MBAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mamadou SOW, Instituteur, est nommé Adjoint au sous-préfet de l'Arrondissement de Boghal Département de Sédhiou, en remplacement de Monsieur Amadou DEME, appelé à d'autres fonctions.

Fait à Dakar le 29 Mars 2023 Le Ministre du Commerce, de la Consommation et des petites et moyennes Entreprises porte-parole du Gouvernement

Abdou Karim FOFANA